MAISON D'ARRÊT

2 rue de la Chevalerie 39000 LONS-LE-SAUNIER

DISP DE DIJON - département des affaires immobilières
72A rue d'Auxonne - BP13331 - 21033 Dijon
03 80 72 50 00
disp-dijon@justice.fr

APAVE - BC + SPS
420 rue B. Pascal - CS70162 - 39004 Lons-le-Saunier
03 84 86 18 50
batiment@apave.com

EXTENSION	NEUF	RÉNOVATION	PHASE	COMPÉTENCES
			DCE	ARCHITECTE ACOUSTIQUE X ÉCONOMIE COLORISTE BD-HQE-QEB PAYSAGE OPC

Julien KOTARSKI - architecte
3, rue de la Bougarde 39290 Offlanges
06 74 34 30 44
julien@kotarski.archi

CVF STRUCTURE
62B rue des Salines 39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 49 05
contact@cvf-structures.fr

OTEIS
71B avenue Jean Jaurès - BP72125 - 21021 Dijon cedex
03 80 43 52 02
dijon@elithis.oteis.fr

Modifications

indices	date	libellé

CCTP
CHAPE CARRELAGE FAÏENCE

28/10/2026
var.
Projet

LOT 05

rédigé par : AL	vérifié par : JK		MALONS-CCTP-LOT05-261010.pages

CCTP

LOT 05 - CHAPE CARRELAGE FAÏENCE

1. PRÉAMBULE 4
 1.1. Avertissement 4
 1.2. Présentation de l'opération 4
 1.2.1. Programme du quartier confiance 4
 1.2.2. Programme du nouveau quartier de semi-liberté 5
2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 5
 2.1. Principaux matériaux 5
 2.1.1. Ragréage 5
 2.1.2. Isolant 5
 2.1.3. Chape ciment fluide 5
 2.1.4. Étanchéité sous carrelage sol et mur 6
 2.1.5. Mortier colle 6
 2.1.6. Jointoiement 6
 2.1.7. Carrelage grès cérame au sol 6
 2.1.8. Grès émaillé collé au mur 7
 2.1.9. Profils d'arrêt - changement de matériaux 7
 2.1.10. Profil d'arrêt pour habillage joint de dilatation 7
 2.1.11. Siphon de sol antivandalisme 7
 2.1.12. Caniveau de sol antivandalisme 7
 2.2. Types d'ouvrage et mise en oeuvre 8
 2.2.1. Ragréage 8
 2.2.2. Isolant 8
 2.2.3. Chape ciment fluide 8
 2.2.4. Étanchéité sous carrelage 8
 2.2.4.1. Étanchéité au sol 8
 2.2.4.2. Étanchéité au mur 9
 2.2.5. Carrelage grès cérame collé au sol 9

2.2.6.Grès émaillé collé au mur 9
2.2.7.Profil habillage joint de dilatation 9
2.2.8.Siphon de sol antivandalisme 10
2.2.9.Caniveau de sol antivandalisme 10

1. PRÉAMBULE

1.1. Avertissement

L'entreprise est censée avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier, y compris des autres lots, afin de connaître avec précision ses limites de prestations. Elle doit également s'être rendue sur place afin d'appréhender précisément les lieux et les contraintes y afférent.

L'entreprise doit prévoir dans son offre tous les frais d'approvisionnement, de fourniture et de mise en œuvre des matériaux, la fourniture de tous les engins, échafaudages, protections collectives et individuelles ainsi que les appareils nécessaires au levage et au montage, la pose et la dépose de ces installations. Possibilité de mutualiser ces éléments avec les autres lots.

Nota : possibilité d'utiliser une nacelle mise à disposition par le lot grutage dans la cour des promenades pour la mise en place des fenêtres, barreaux, caillebotis ou approvisionnement en étage. Cette nacelle devra impérativement être neutralisée en fin de journée.

1.2. Présentation de l'opération

La Maison d'Arrêt de Lons-le-Saunier a été mise en service en 1846. Elle est située en centre-ville et jouxte le palais de Justice, 2 rue de la Chevalerie à Lons-le-Saunier (39).
L'établissement dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 39 places, réparties en :
- Un quartier hommes de 30 places
- Un quartier de semi-liberté de 9 places

Le périmètre d'intervention concerne l'aile nord-ouest de la Maison d'Arrêt, répartie sur quatre niveaux :
- Sous-sol : local technique / archives
- Rez-de-chaussée : quartier de semi-liberté en fonctionnement (6 cellules + office + douches collectives)
- R+1 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)
- R+2 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)

Cette aile est de construction ancienne (1846) avec des interventions successives au fil des décennies. Elle présente une structure traditionnelle en maçonnerie de pierre, des planchers bois ou mixtes, et une charpente bois sous toiture en tuiles.

1.2.1. Programme du quartier confiance

R+1 ET R+2 : ANCIEN QUARTIER FEMMES

L'ancien quartier femmes dispose actuellement de :
- 10 cellules existantes (5 par niveau), dépourvues de tout équipement

Surfaces comprises entre 8,88 m² (les deux plus petites) et 10,95 m² (les deux plus grandes)
- 2 espaces libres (1 par niveau), également non équipés

Programme à réaliser :
- 12 cellules équipées réparties comme suit :

7 cellules individuelles (surface < 10 m²)
5 cellules doubles (surface 10-11 m²)
- 1 local surveillant + 1 bureau audience
- 2 cellules supplémentaires de 10,6 m² chacune
- Au R+2, division du plateau existant (atelier) en 1 atelier de 24,8 m2 + 1 salle d'activité de 28,6 m2 + circulation 9 m2.

RDC : ACTUEL QUARTIER DE SEMI-LIBERTE

Le quartier actuel comprend :
- 6 cellules (de 9,55 à 10,95 m²)
- 1 office de 8,88 m² permettant l'accès à la cour nord-ouest
- Douches collectives à proximité

Programme à réaliser :
- 6 cellules équipées intégrées au quartier confiance/respect
- Maintien de l'accès à la cour nord-ouest

SOUS-SOL : LOCAL ARCHIVES/RESERVE

Programme à réaliser :
- Salle de musculation

1.2.2.Programme du nouveau quartier de semi-liberté

Quatre locaux existants seront réaffectés :
- 2 cellules vulnérables : 7,29 m² et 8,46 m²
- 1 parloir avocat (ancienne cellule de 8,46 m²) → à transférer dans la cour d'honneur
- 1 bureau chef de détention (ancienne cellule de 8,42 m²) → à relocaliser en détention
- Douches collectives à renover + capacité augmentée de 2 à 3 douches.

Création de 4 cellules individuelles : reprise intégrale, avec création/rénovation d'un espace sanitaire comprenant 1 wc + 1 lavabos.

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

2.1. Principaux matériaux

2.1.1. Ragréage

Ragréage liquide auto-lissant, épaisseur environ 3 mm.

FABRICANT	SIKA ou équivalent
RÉFÉRENCE	Sikafloor – 310 Level

Associé à un primaire d'accrochage selon la porosité du support.

2.1.2. Isolant

Isolant sous dallage, polyuréthane, épaisseurs 10 cm, R=3,15 m2.K/W minimum

2.1.3. Chape ciment fluide

Mortier fluide à base de liant formulé (base ciment), pour la réalisation de chapes auto-nivelantes mises en œuvre par pompage en pose désolidarisée.

Les matériaux qui la composent doivent répondre à la norme NF EN 13813 et disposer du marquage CE des produits pour chapes.

FABRICANT	BOSTIK ou équivalent
REFERENCE	de type TECHNIS-R
EPAISSEUR	5cm sur isolant
COMPOSITION	Liant base ciment couleur grise densité apparente 1000 à 1300 kg/m3
CARACTÉRISTIQUES	Mortier composé de liant, sable et eau Aspect : gris ciment, homogène sans bulles Masse volumique : 2100 kg/m3 pH : 11 Incombustible A1 FL Résistance compression supérieure ou égale à 20 MPa Résistance flexion supérieure ou égale à 4 MPa Retrait inférieur à 250 microns/m
CLASSE	C20-F4 selon la norme NF EN 13813
FINITION	pour carrelage collé ou sol souple collé
SUJÉTION	Bande compressibles précollées ép. 5 et 8 mm pour désolidarisation périphérique Feuilles de désolidarisation en film polyéthylène ép. 150 à 200 microns selon les cas Trame fibre de verre (maille 10 x 10 mm) pour renfort angles saillants et passages de portes.

2.1.4. Étanchéité sous carrelage sol et mur

Pour carrelage collé au sol ou mural.
Pour application sur chappe et cloisons plaques de plâtre.

FABRICANT	SIKA ou équivalent
RÉFÉRENCE	SIKALASTIC 850 W
ÉPAISSEUR	1,00 mm

2.1.5. Mortier colle

Pour application sur chape ou cloisons plaques de plâtre.

FABRICANT	SIKA ou équivalent
RÉFÉRENCE	SIKACERAM-205
CLASSEMENT	C2-ET
COULEUR	Gris

2.1.6. Jointoiement

Mortier de jointoiement hydraulique de 2 à 10 mm résistant aux agressions chimiques de type :

FABRICANT	SIKA ou équivalent
COULEUR	au choix de l'architecte

2.1.7. Carrelage grès cérame au sol

FABRICANT	MOSA ou équivalent
REFERENCE	Collection GLOBAL COLLECTION

FORMATS	14,7 x 14,7 cm (gamme 15x15)
EPAISSEUR	6 mm
SURFACE	Lisse
CLASSEMENT	Vestiaires : U4 P3 E3 C2 Archives : U3 P4 E1 C0 Cellules : U3 P3 E3 C2 Parloirs : U4 P3 E1 C0 Salle d'activités : U3 P3 E2 C1
COULEURS	Au choix de l'architecte dans l'ensemble des séries de la gamme
PLINTHES	1 rangée de carreaux dito sol courant formant plinthe

2.1.8. Grès émaillé collé au mur

FABRICANT	MOSA ou équivalent
REFERENCE	Collection GLOBAL COLLECTION
FORMATS	14,7 x 14,7 cm (gamme 15x15)
EPAISSEUR	6 mm
SURFACE	Lisse / Mat
COULEURS	Au choix de l'architecte dans la gamme complète de la collection
SUJESTIONS	Ensemble des accessoires et traitement des angles sortants et rentrants.

2.1.9. Profils d'arrêt - changement de matériaux

L'entreprise doit la fourniture et la pose de profils d'arrêt.
Pour les carrelages et revêtements muraux, les profils d'arrêt ou de changement de matériaux seront en aluminium anodisé, teinte naturelle au droit de chaque angle sortant et en partie haute aux murs et au droit de chaque changement de matériaux aux sols.

FABRICANT	SCHLUTER SYSTEME ou équivalent
PROFIL D'ARRET	type JOLLY AE 6 mm (en partie haute et angles sortants) type SCHIENE-E (sols)
TYPE	aluminium anodisé
SUJESTIONS	Compris ensemble des accessoires pour le traitement des angles et pièces de liaisons associées.

2.1.10. Profil d'arrêt pour habillage joint de dilatation

L'entreprise doit la fourniture et la pose de profils d'arrêt.

FABRICANT	SCHLUTER SYSTEME ou équivalent
REFERENCE	Type DILEX-BT

2.1.11. Siphon de sol antivandalisme

FABRICANT	DELABIE 683001 ou équivalent
FORMAT	150x150 mm
MATERIAU	Acier inoxydable
SUJÉTION	avec platine de positionnement et d'étanchéité
POSITION	suivant plans et calepinage du carrelage

2.1.12. Caniveau de sol antivandalisme

Caniveau monobloc de sol avec siphon invisible sous cuve, garde d'eau 50 mm

FABRICANT	Type Monorhône 170-FLC-20 de chez LIMATEC ou équivalent
FORMAT	2009x169x45 mm
MATERIAU	Acier inoxydable
SUJÉTION	avec platine de positionnement et d'étanchéité
POSITION	suivant plans et calepinage du carrelage

2.2. Types d'ouvrage et mise en oeuvre

Les mises en oeuvre seront conformes aux DTU, AT, DTA, ATEx, CPT, Règles Professionnelles en vigueur.

2.2.1.Ragréage

Support :
- Carrelage existant 2cmx2cm, réceptionné par l'entreprise titulaire du présent lot. Dépose des carreaux non adhérents si nécessaire.
- Support maçonné existant suite à la dépose du sol souple en place, réceptionné par l'entreprise. Purge des éléments qui n'accroche plus au support.
- Support maçonné neuf pour les extensions, réceptionné par l'entreprise.

Préparation des supports :
- Ragréage avec primaire d'accrochage pour support non poreux ou poreux suivant porosité du support.

2.2.2.Isolant

Support :
- Dallage béton livré par le Gros-oeuvre

Fourniture et pose d'un isolant sous chape.

2.2.3.Chape ciment fluide

Chape fluide associées aux primaires d'adhérence compatibles.
- Pose d'isolant polyuréthane
- Épaisseur chape : 5 cm.
- Finition soignée pour pose directe de carrelage ou sol souple.

Support suivant localisation :
- Sur dalle béton / tôle d'acier

Compris :
- Film polyéthylène 150 µm avec recouvrement et calfeutrement des lés.
- Bande périphérique compressible le long de toutes les parois verticales y compris en pied d'huisserie, seuil et fourreaux de canalisation, compris relevés minimum 2 cm de la surface finie.
- Renforts aux points singuliers par trame fibre de verre.
- Forme de pente + support siphon et caniveau

2.2.4. Étanchéité sous carrelage

2.2.4.1. Étanchéité au sol

Support :
- Chape fluide, réalisée par le présent lot et présentant une pente de 1,5% minimum autour des évacuations (dans un rayon de 90 cm) ;

- Ragréage

Étanchéité liquide en 2 couches croisées de type SIKALASTIC 850 W.

Compris :
- Traitement des points singuliers avec armatures de renforts (angles, etc.) de type SIKARMATURE pliée et incorporée dans la première couche fraîche de SIKALASTIC 850 W.
- Relevés de 1 m au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal dont la première couche doit être renforcée avec armature de renfort de type SIKARMATURE.
- Compris raccordement au siphon.

2.2.4.2.Étanchéité au mur

Support :
- Plaques de ciment, ou plaque hydro selon localisation ou parpaing enduit et réceptionnées par l'entreprise titulaire du présent lot.

Étanchéité liquide en 2 couches croisées de type SIKALASTIC 850 W.

Compris :
- Traitement des points singuliers avec armatures de renforts (angles, etc.) de type SIKARMATURE pliée et incorporée dans la première couche fraîche de SIKALASTIC 850 W.

2.2.5.Carrelage grès cérame collé au sol

Support suivant localisation :
- Chape fluide réalisée par l'entreprise titulaire du présent lot
- Ragréage réalisé par l'entreprise titulaire du présent lot
- Dalle béton réalisée par le lot GO dans le cas où cette dernière est réceptionnée sans nécessité de ragréage par l'entreprise titulaire du présent lot.

Surface courante :
- Colle de type SIKACERAM 205.
- Carrelage 14,7 x 14,7 cm grès cérame.
- Jointoiement au mortier hydraulique.
- Joints périphériques résilients et étanches.
- Joints qualité sanitaire (anti-fongique) au raccord avec les appareils sanitaires
- Compris profil d'arrêt au sol lors des changements de matériaux.

2.2.6.Grès émaillé collé au mur

Support :
- Parpaing posé par le lot Gros-oeuvre et enduit par le lot Plâtrerie Peinture Ravalement

Surface courante :
- Colle de type SIKACERAM 205.
- Carrelage 14,7 x 14,7 cm grès émaillé.
- Jointoiement au mortier hydraulique couleur au choix de l'architecte.
- Joints qualité sanitaire (anti-fongique) au raccord avec les appareils sanitaires
- Compris profil d'arrêts aux changements de matériaux, en partie haute et angles sortants.

2.2.7. Profil habillage joint de dilatation

Support suivant localisation :

- Chape fluide réalisée par l'entreprise titulaire du présent lot
- Ragréage réalisé par l'entreprise titulaire du présent lot
- Dalle béton réalisée par le lot GO dans le cas où cette dernière est réceptionnée sans nécessité de ragréage par l'entreprise titulaire du présent lot.

Pose d'un profil d'habillage de joint de dilatation entre deux types de revêtements de sol : entre carrelage et sol existant.

2.2.8. Siphon de sol antivandalisme

Support : réservations dans chape réalisée par le présent lot.

Fourniture et pose de siphon de sol.

2.2.9. Caniveau de sol antivandalisme

Support : réservations dans chape réalisée par le présent lot.

Fourniture et pose d'un caniveau monobloc de sol.